



SARL FM IMMOBILIER

SARL au capital de 10 000 € - RCS Montpellier 878 970 813

Siège social : 245, avenue Marie de Montpellier – 34000 Montpellier

Tél : 04 67 50 40 30 - E-mail : montpellierportmarianne@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01/01/2020

Honoraires de transaction (Hors cas particulier*- Voir ci-dessous)

Prix de vente	Honoraires TTC
Forfait garage	2 000 €
De 50.000 à 100.000 €	9 %
De 100.001 à 150.000 €	7.5 %
De 150.001 à 200.000 €	7 %
De 200.001 à 250.000 €	6.5 %
De 250.001 € à 300.000 €	6 %
De 300.001 € à 400.000 €	5.5 %
Au-delà de 400.001 €	5 %

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat. Cette information est donnée avant toute présentation d'un bien. Si les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, mention en est faite dans l'annonce.

***Cas particulier** → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 01/01/2020

Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

- **Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :**
 - **De 0 à 44 m²** : 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 10 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
 - **De 45 à 64 m²** : 8.5 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 8.5 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
 - **Plus de 65 m²** : 7 € TTC /m² de surface habitable à la charge du locataire et 7 € TTC /m² de surface habitable à la charge du bailleur
- **Etat des lieux** : 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3 € TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

Honoraires pour les autres baux :

Professionnels :

15 % du loyer annuel (Hors Taxes/Hors Charges)

Commerciaux :

15 % du loyer annuel (Hors Taxes/Hors Charges)